
Question d'actualité de M. Maingain sur « le nouveau plan de lutte contre la prostitution dans le quartier Alhambra »

Question jointe de Mme Nagy

Mme Nagy.- Vous avez décidé d'appliquer des mesures annoncées par votre prédécesseur il y a près de deux ans. De telles mesures sont-elles réellement applicables et pertinentes ?

Il me revient que vous avez pris contact avec vos homologues de Saint-Josse et Schaerbeek, comme nous l'avions préconisé.

Les associations actives dans la réinsertion des personnes prostituées ont-elles été concertées ?

Quand lesdites mesures seront-elles appliquées et quand le règlement de police sera-t-il modifié ?

M. Maingain.- Vous avez annoncé dans la presse une modification du règlement de police en lien avec la prostitution dans le quartier Alhambra.

Le plan tel que vous l'avez annoncé est plus lisible et plus facilement applicable que celui prévu par votre prédécesseur. En outre, une concertation préalable a eu lieu avec les communes limitrophes. Le plan est-il déjà appliqué ?

Lors d'une visite à Anvers, le MR avait annoncé un plan global de lutte contre la prostitution de rue et s'était engagé à en faire une priorité absolue de l'accord de majorité. À l'époque, Mme Lemesre avait dénoncé l'interdiction ciblée de la prostitution, laquelle équivalait à l'autoriser partout ailleurs.

Quand nous présenterez-vous un plan coordonné de lutte contre la prostitution ?

Mevrouw Debaets.- Mijnheer de burgemeester, ik wens mij daar kort bij aan te sluiten. Ik ben het met mijn collega's eens wanneer ze zeggen dat het goed is dat er een maatregel wordt genomen. We weten allemaal met welke overlast de bewoners van de Alhambrawijk te kampen hebben.

Alleen betwijfel ik of dit de meest geschikte maatregel is. Een van de zaken die u voorstelt, is de prostitutie verschuiven naar de Antwerpse steenweg. In de Alhambrawijk wordt ze dus niet meer gedoogd, met uitzondering van het plein waar nu het frietkot staat.

De meisjes moeten er echter gewoon een straat oversteken. Het lijkt mij dus een beetje een illusie te geloven dat die meisjes, die van de prostitutie hun beroep maken, zich beperkt zullen voelen door een straat.

Ik vind dat dus een enigszins dubbele maatregel. Bovendien is er op die Antwerpse steenweg weinig passage en bijgevolg ook weinig sociale controle. Men kan daarop repliceren dat dit goed is omdat de mensen die er wonen dan ook geen overlast hebben, maar ik stel me toch vragen bij de veiligheid en de omkadering van de meisjes die in de prostitutie zitten.

Tot slot heb ik een nog meer fundamentele bedenking. Ik wacht op het plan dat u hebt aangekondigd, maar ik meen dat we op dat vlak moeten streven naar een meer globale visie. Het is niet door onze kop in het zand te steken en het probleem door te schuiven naar een andere wijk, dat het ten gronde wordt aangepakt.

De stad Brussel moet en kan dit ook niet alleen doen. De prostitutie beperkt zich immers niet tot de Alhambrawijk. Denk aan de Louizalaan en nog andere wijken. Er moet overleg komen - Brussel ken hier het voortouw nemen - tussen de stad Brussel en de omliggende Brusselse gemeenten, zoals Schaarbeek en Sint-Joost-ten-Node die met dezelfde fenomenen te kampen hebben.

Nogmaals, de maatregel die u neemt en die erop neerkomt dat we gewoon de ogen sluiten en het fenomeen verschuiven naar enkele straten verder, lijkt me vrij kortzichtig.

M. le Bourgmestre. - Après évaluation, il apparaît que le règlement

« Alhambra » de l'été 2013, qui prévoyait un plan de déplacement après 22h vers le boulevard Albert II, est un échec. La plateforme de concertation a constaté cet

échec et a demandé de dégager une autre solution pour les prostituées du quartier Alhambra.

J'ai exprimé ma volonté de voir disparaître la prostitution de rue dans ce quartier. En concertation avec la police, Bravvo et les associations Transit, Espace P, Entre2, un nouveau plan a donc été élaboré : la prostitution est désormais interdite dans le quartier Alhambra ; elle est déplacée vers les boulevards Baudouin, d'Anvers, Albert II (sur le territoire de la Ville). J'en ai informé mes homologues de Schaerbeek et Saint-Josse, qui m'ont remercié d'avoir organisé une telle concertation.

Les associations ont demandé que la placette située au bout de la rue de Laeken puisse encore servir de « zone tampon » entre le quartier et les boulevards, pour des raisons sociales et de protection des prostituées. J'ai accepté, mais ce lieu devra également être libéré à terme.

Les hôtels du quartier doivent rester accessibles aux prostituées et à leurs clients pour éviter la prostitution de rue.

Il s'agit d'un déplacement le long de la Petite Ceinture, mais vers une zone où nous avons demandé à la ministre Grouwels d'augmenter l'intensité lumineuse des lampadaires et où se trouvent des cafés en activité.

Ladite plateforme soutient le nouveau projet et travaille à sa mise en œuvre en collaboration avec la police. Le plan a été lancé vendredi. Après trois nuits, Bravvo a constaté que les prostituées réintégraient le quartier Alhambra dès que le personnel policier quittait le terrain... Des actions complémentaires seront donc menées avec la zone de police et des inspecteurs supplémentaires. Les associations travaillent dans le même sens. Les riverains considèrent que la situation s'améliore, même si des problèmes de vandalisme et d'intimidation persistent.

J'ai annoncé aux riverains que l'expérience serait menée pendant 3 mois, mais que des mesures pourraient être prises très rapidement si nécessaire, telle la fermeture de la placette. Au terme des 3 mois, le plan sera adapté.

Le règlement de police est en cours de modification, mais nous attendons encore les premiers résultats de la phase de test. Une phase répressive sera alors envisageable.

Le présent plan ne répond pas au phénomène de la prostitution ; il vise seulement à assainir la situation dans un quartier où les plaintes sont innombrables. Selon moi, un débat global doit être ouvert sur la question de la prostitution dans notre Région. Je ne souhaite pas le faire seul, car d'autres communes sont concernées. Nous pourrions peut-être nous inspirer des mesures prises dans des villes comme Anvers ou Liège. J'ai également contacté le Parquet sur le volet de la traite des êtres humains et de ses filières mafieuses. Je lui ai demandé que les concertations sur ce sujet soient plus régulières et que des actions communes soient menées.

M. Courtois, échevin.- Je partage pleinement les propos du Bourgmestre. Un plan global de gestion de la prostitution est en cours d'élaboration.

M. Maingain.- Je me réjouis de ce futur plan, mais comment la situation sera-t-elle gérée entre-temps dans d'autres zones, comme le quartier Louise ?

M. le Bourgmestre.- Je souhaiterais que nous aboutissions, comme d'autres communes limitrophes, à l'interdiction de la prostitution de rue. Toutefois, une telle mesure exigerait une gestion alternative de cette même prostitution.